

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 15 Procurations : 6 Absents : 8 Votants : 21 Pour : 18 Abstentions : 3</p>	<p>L'an deux mille dix-huit, le quatre juillet à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation 28 juin 2018</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Alain D'ORSO, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Yvelise MONTANÉ à Geneviève FABRE, Marie-Ange KOFFEL à Alain AUBERT, Bruno BENOIT à Alain PACE, Magali GRANDSIMON à Carine PAILLAS, Frédérique LAURENS à Philippe RIBET, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA.</p> <p>ABSENTS : Andrée ESCAICH, Thierry LAZZAROTTO, Corinne CORDELIER, Maryvonne SALLES, Laurent VALLET, Floréal PALAZON, Jennifer DURAND, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Geneviève FABRE</p>	
<p style="text-align: center;">N° 4535</p> <p style="text-align: center;">OBJET :</p> <p style="text-align: center;">Création de postes suite à avancement de grade</p>	<p>Vu l'avis du Comité technique en date du 28 juin 2018,</p> <p>Considérant les états de service des agents municipaux concernés et de leur éligibilité au titre de l'avancement de grade, il convient de créer les emplois correspondants,</p> <p>Monsieur Le Maire propose au Conseil, conformément aux dispositions fixées par l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, de créer les emplois suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 poste d'Educateur APS principal 2^{ème} classe à temps complet - 2 postes d'Adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet - 2 postes d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe à 30h hebdomadaire - 2 postes d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe à 25h hebdomadaire - 5 postes d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe à temps complet - 2 postes d'Agent de maîtrise principal à temps complet - 1 poste d'Adjoint d'Animation principal de 2^{ème} classe à temps complet - 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à 25h30 hebdomadaire - 1 poste d'Adjoint Technique principal de 1^{ère} classe à temps complet - 1 poste d'Adjoint Technique principal de 1^{ère} classe à 25h hebdomadaire <p>Les postes sont à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2018</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,</p> <p>Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,</p> <p>Vu le tableau des effectifs,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopte la proposition du Maire à savoir de créer les postes suivant : <ul style="list-style-type: none"> - 1 poste d'Educateur APS principal 2^{ème} classe à temps complet - 2 postes d'Adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet - 2 postes d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe à 30h hebdomadaire



	<ul style="list-style-type: none"> - 2 postes d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe à 25h hebdomadaire - 5 postes d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe à temps complet - 2 postes d'Agent de maîtrise principal à temps complet - 1 poste d'Adjoint d'Animation principal de 2^{ème} classe à temps complet - 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à 25h30 hebdomadaire - 1 poste d'Adjoint Technique principal de 1^{ère} classe à temps complet - 1 poste d'Adjoint Technique principal de 1^{ère} classe à 25h hebdomadaire <ul style="list-style-type: none"> • Modifie ainsi le tableau des emplois, • Inscrit au budget les crédits correspondants • Précise que les postes seront pourvus au 1^{er} septembre 2018
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 13 JUIL. 2018</p> <p>Affiché le : 13 JUIL. 2018</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 10 juillet 2018</p> <p style="text-align: right;">Le Maire, Alain PACE</p> 

